

Le Groupe de Coppet et l'écriture polémique. Cahiers staëliens, n° 70. Société des Études Staëliennes, 2020. Sous la direction de LAETITIA SAINTES. Un vol. de 159 p.

Laetitia Saintes, auteure d'une thèse sur l'écriture du pamphlet dans la première moitié du XIX^e siècle, avait déjà abordé la réception polémique des *Considérations sur la Révolution française* de Germaine de Staël (« Polémique et bataille du genre : la réception des *Considérations sur la Révolution française* de Germaine de Staël », *Le Politique et le Féminin. Les femmes de pouvoir dans les Mémoires d'Ancien Régime*, Cyril Francès (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 251-74). Elle réunit dans le présent volume des *Cahiers Staëliens* plusieurs contributions relatives à l'écriture polémique dans les œuvres mêmes du Groupe de Coppet. Lieu de dialogue incomparable en Europe depuis la Révolution française jusqu'aux quinze premières années du XIX^e siècle, le Groupe de Coppet – qui inclut, outre Germaine de Staël, Benjamin Constant, Friedrich Schlegel, Jean de Sismondi et Charles Victor de Bonstetten – pratiqua l'écriture d'opposition et la satire, parfois par des voies détournées. Tous partagent la conviction que seul un contrat entre les représentants et le peuple peut mener la nation vers la liberté et la paix tant attendues. Tous sont Européens convaincus et prônent, sinon la « liberté en tout, en religion, en philosophie, en littérature, en industrie, en politique » comme Benjamin Constant (cité par Flavien Bertran de Balanda dans « Autorité, liberté et légitimité libérale chez Benjamin Constant. 1814-1819 », p. 121), du moins la liberté religieuse afin d'empêcher que la France ne retombe dans la tyrannie ; elle est selon eux la pierre angulaire de tout gouvernement libre (comme le rappelle Simona Sala dans « Staël trouble-fête des ultras. Polémique religieuse dans *Les Considérations sur la Révolution française* », p. 101-19). Laetitia Saintes dépeint quant à elle le parcours d'Auguste Schlegel, opposant de l'autocratie napoléonienne, qui plaide la cause du prince royal de Suède, Bernadotte, sans pour autant renoncer aux principes libéraux qui commandent sa morale et son action. Pendant que Schlegel, devenu secrétaire particulier de Bernadotte, rédige de nombreux opuscules sur l'avenir de la France, Benjamin Constant, depuis Hanovre, compose *De l'esprit de conquête et de l'usurpation* en 1814 avec le même objectif de susciter une opposition à Bonaparte de l'intérieur. Schlegel insiste sur la mise au pas de la population française à travers une politique d'oppression et de réclusion inégalée. Ce geste polémique existe individuellement, certes, mais ne peut s'envisager en dehors du collectif que constitue la pensée politique du groupe de Coppet, qui souhaite étendre ses vues libérales le plus largement possible. Quand une sensibilité individuelle est touchée par des manquements aux principes libéraux qui sont les siens, c'est toute une génération qui parle à travers elle, et témoigne de son indignation politique. On connaît l'aversion de Germaine de Staël pour l'écriture offensive et critique ; malgré le nombre de ses contradicteurs, elle préfère toujours une « morale fondamentalement généreuse » (Stéphanie Genand, « “Justifier Voltaire” ou comment Staël réévalue l'écriture polémique », p. 20-21) privilégiant l'empathie à l'égard de tous ses interlocuteurs, même quand ils sont des détracteurs. La littérature et le débat doivent se garder de verser dans le dénigrement et le persiflage, qui n'ont jamais aidé les hommes à construire un avenir en commun. Stéphanie Genand décrit l'inattendu compagnonnage intellectuel de Voltaire et de Germaine de Staël, et interroge à travers lui les ressorts de l'engagement de l'écrivain. Voltaire incarne pour Staël « le rictus infernal de la moquerie » (p. 14). La seule raison de réhabiliter sa plume ironique est donc de rappeler le régime coercitif de la parole qui la commande : « Louis XVI, en d'autres termes, n'a que la littérature qu'il mérite : satirique, polémique et railleuse faute de pouvoir formuler face à lui la moindre critique frontale » (p. 25). Dans « Germaine de Staël anti-anglaise ? », Laura Broccardo explicite les multiples contradictions qui semblent à première vue émailler le discours staëlien au sujet de l'Angleterre. Admirative de « l'étoile polaire de la monarchie constitutionnelle », Staël tient pourtant un discours incisif contre l'interventionnisme anglais. Elle fustige les gouvernants qui n'appliquent pas aux autres nations les principes libéraux

qui voient le jour chez eux : quand le raisonnement politique n'est qu'un prétexte à l'usurpation économique, Staël ose inculper. Fabienne Bercegol s'intéresse au traitement de la proscription par Germaine de Staël à travers son témoignage dans *Dix années d'exil* (journal resté inachevé et publié de manière posthume en 1821) dans la section « Varia » du recueil. De Staël y confère une place de choix à la Pologne, qu'elle traverse en juillet 1812 pour fuir la surveillance policière dont elle est victime de la part du régime de Napoléon à Coppet, accablée de constater que l'Europe entière est devenue « un grand filet dans lequel on ne peut faire un pas sans être arrêté ». Dans « “Les Cent-jours polémiques de Sismondi”. Des *Réflexions* à l'*Examen*. » (p. 61-80), Guillaume Cousin rappelle que Sismondi inverse le blâme qui lui était coutumier vis-à-vis de Napoléon et de sa politique d'annexion pendant quinze ans en éloge de sa résistance « héroïque », de son « courage inébranlable ». Sismondi préfère imaginer un retour de l'Empire plutôt qu'un retour des forces contre-révolutionnaires en France. La communauté de pensée entre Sismondi et Constant est flagrante, et leurs échanges féconds : quand Constant rédige l'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire* que Napoléon signe en avril 1815, Sismondi y répond quelques jours plus tard dans *Le Moniteur universel* en quatre articles, qui formeront le volume de l'*Examen de la Constitution française*. Enfin, Aurora María García Martínez rappelle par sa contribution que la réflexion politique est souvent au cœur des écrits des femmes après la Révolution, comme en témoignent les *Lettres trouvées dans la neige* (1793) d'Isabelle de Charrière (p. 27-41).

FANNY ARAMA